



Instructions d'inscription pour les étudiants de 1^{re} année du MDCM

Bienvenue aux membres de la cohorte 202!

Période d'inscription : du 2 juin au 11 juillet 2025

L'inscription commence à 9 heures le premier jour. L'inscription se fait au moyen de votre compte Minerva.

*Remarque : Pour les étudiants admis après le 11 juillet 2025, veuillez vous inscrire aux cours d'**automne** et d'**hiver** au plus tard le 14 août 2025. Veuillez noter qu'après le 14 août, des frais de retard seront facturés.

Seuls les étudiants inscrits peuvent assister à l'Orientation.

Procédure d'inscription

Tous les étudiants de première année du MDCM doivent s'inscrire aux cours énumérés dans le tableau ci-dessous. Pour le faire :

1. Se connecter à Minerva
2. Cliquer sur le menu Étudiant ('Student Menu')
3. Cliquer sur le menu Inscription ('Registration Menu')
4. Cliquer sur Ajout ou Suppression rapide de sections de cours ('Quick Add or Drop Course Sections')
5. Sélectionner la session appropriée : **202509** (automne), **202601** (hiver), **202605** (été).
6. Saisir un numéro de référence de cours ('CRN') par case dans la *feuille de travail pour l'ajout rapide* ('Worksheet'), puis cliquer sur *Soumettre les modifications* ('Submit changes') pour vous inscrire. **La liste des CRNs est à la page 3 pour les étudiants de la cohorte de Montréal et la page 4, pour les étudiants de la cohorte de l'Outaouais.** Remarque : Il n'est PAS nécessaire de s'inscrire dans les sections Petits groupes et Laboratoires.

Si vous avez des problèmes quant à l'inscription, veuillez cliquer [ici](#) pour obtenir de plus amples renseignements et un tutoriel vidéo. Si vous avez besoin de renseignements ou d'une assistance supplémentaires, n'hésitez pas à écrire à recordscoord.med@mcgill.ca.



Que faire si un blocage (*Hold*) sur votre compte vous empêche de vous inscrire (pour les étudiants de retour à McGill)

- 1- Déterminer la nature du blocage. Vous trouverez des renseignements sur le blocage en consultant votre [relevé non officiel dans Minerva](#).
- 2- Noter les colonnes « Type de blocage », « Motif », et aussi le « Initiateur » afin de déterminer les mesures qu'il vous faut prendre et le bureau auquel vous pouvez vous adresser pour obtenir de l'aide. Si nécessaire, consulter le document d'aide de Minerva pour une description complète du blocage sur votre compte.
- 3- Fournir l'article demandé ou prendre les mesures appropriées.

Avez-vous encore besoin d'aide? Consulter cette [page web](#) pour obtenir de plus amples renseignements et les coordonnées des points de service.

Cours en ligne obligatoires pour l'inscription

Tous les étudiants nouvellement admis doivent accomplir les tâches suivantes au cours de la première moitié du semestre d'automne :

- 1- [Le tutoriel en ligne obligatoire sur l'honnêteté intellectuelle \(*Academic Integrity Tutorial - AIT*\)](#) afin de s'assurer qu'ils savent — et comprennent parfaitement — ce que l'on attend d'eux.
Il est accessible dans : Minerva — > Menu étudiant — > Tutoriel sur l'honnêteté intellectuelle
Un aperçu du contenu exact du tutoriel est disponible à l'adresse suivante
<https://www.mcgill.ca/students/srr/fr/fairplay/mettre-vos-connaissances>
- 2- [Ça nous concerne toutes et tous : vivre dans une communauté universitaire exempte de violence sexuelle](#), un programme d'apprentissage en ligne obligatoire qui vise à accroître la sensibilisation à la violence sexuelle en abordant des sujets tels que le consentement sexuel, l'intervention du témoin et le soutien aux survivant(e)s.
Il peut être consulté dans *myCourses*, le système de gestion de l'apprentissage en ligne de l'université.
Il faut environ 60 minutes pour le suivre.

Si vous ne terminez pas l'un de ces programmes ou les deux, votre compte fera l'objet d'un blocage et vous ne pourrez pas vous inscrire dans Minerva pour votre prochaine année universitaire.

***Si vous avez suivi avec succès les cours IPEA 500 ou IPEA 501 à McGill ou des cours similaires dans une autre université, consultez le document suivant avant de vous inscrire : [Formulaire de demande d'exemption](#)**

Cohorte Outaouais : Sessions et CRN (numéros de référence des cours)

Automne 2025 (202509)				
CRN	Section	N° de cours	Cours	Crédits
983	004	INDS 111	Des molécules à la santé globale	6
986	004	INDS 112	Respiration	6
989	004	INDS 113	Circulation	8
767	002	INDS 119J1 ²	Méthode clinique 1	1
992	002	INDS 122J1 ²	Médecin apprenti 1	0,667
993	002	INDS 123J1 ²	Formation fondamentale en recherche 1	1
994	002	INDS 124J1 ²	Expérience longitudinale en médecine familiale 1	1
995	002	INDS 125J1	Évaluation Intégrée	0
998	003	IPEA 500	Rôles au sein de l'équipe interprofessionnelle	0
Hiver 2026 (202601)				
CRN	Section	N° de cours	Cours	Crédits
772	004	INDS 114	Digestion et métabolisme	8
775	004	INDS 115	Rénal	6
778	002	INDS 119J2 ²	Méthode clinique 1	1
779	002	INDS 122J2 ²	Médecin apprenti 1	0,667
780	002	INDS 123J2 ²	Formation fondamentale en recherche 1	1
781	002	INDS 124J2 ²	Expérience longitudinale en médecine familiale 1	1
784	002	INDS 125J2	Évaluation Intégrée	0
932	003	IPEA 501	Communication au sein de l'équipe interprofessionnelle	0
Été 2026 (202605)				
CRN	Section	Course#	Course Name	Crédits
52	004	INDS 116	Défense	6
55	004	INDS 117	Infection	6
58	004	INDS 118	Mouvement	6
61	002	INDS 119J3 ²	Méthode clinique 1	1
62	002	INDS 122J3 ²	Médecin apprenti 1	0,666
63	002	INDS 123J3 ²	Formation fondamentale en recherche 1	1
64	002	INDS 124J3 ²	Expérience longitudinale en médecine familiale 1	1
65	002	INDS 125J3	Évaluation Intégrée	0